



Les élections CARPIMKO se déroulent du 24 juin au 8 juillet 2025

Votez pour nos représentants !
Fabrice Ravenel et Camille Lelièvre
Candidats pour le collège des cotisants

Pascale Masseboeuf (FNO)
et Patrick Danesi (Fédération Nationale des Pédiatres-Podologues)
Candidats interprofessionnels pour le collège des retraités

Ce que la FNO défend :

- Un équilibre entre des cotisations soutenables et des prestations décentes.
- Des propositions prenant en compte les spécificités de l'exercice orthophonique.
- L'alignement de l'âge légal de départ à la retraite entre le régime de base et le régime complémentaire.
- Le maintien d'une gestion et d'un financement du Fonds d'Action Sociale (FAS), géré par et pour les affiliés à la CARPIMKO.
- La préservation de l'autonomie de la CARPIMKO.
- Une gouvernance adaptée aux spécificités des professions de santé.
- Le calcul de la cotisation ASV sur les revenus de l'année N-1, en remplacement du mode actuel basé sur N-2.

Comment voter

Les électeurs-trices ont dû recevoir un pli contenant :

- Une note explicative des modalités de vote dématérialisé
- Un identifiant de connexion au site de vote dédié à ce scrutin.

Vous n'avez pas reçu votre courrier ou vous l'avez perdu !

Vous pouvez contacter le service support de Néovote au : 0 800 96 00 31 entre le 25 et le 8 juillet.

Pour voter :

<https://vote13.eklesio.com/CARPIMKO/authentication/login>